



L'Accréditation EFPA

EFPA France est une association de promotion et de certification en gestion de patrimoine en France.

EFPA France a pour mission d'accréditer des programmes de formation et des examens pour les métiers de conseiller financier *European financial adviser*TM (EFA) et de conseiller en gestion de patrimoine *European financial planner*TM (EFP).

Les programmes de formation sont régulièrement révisés et adaptés aux exigences actuelles et futures des réglementations et pratiques professionnelles.

L'accréditation EFPA apporte au diplôme professionnel une dimension européenne du fait de sa conformité à un référentiel métier européen. Elle atteste que son détenteur satisfait bien aux exigences en matière de conseil à la clientèle.



2 niveaux de certification





Les atouts de la certification EFPA :

- ❖ **Un gage de compétence et d'intégrité**
- ❖ **Une assurance durable du professionnalisme des certifiés grâce à leur engagement de formation continue**
- ❖ **Une reconnaissance de valeur européenne**

Pour répondre aux exigences de la profession et dans un objectif permanent d'amélioration de la qualité du conseil à la clientèle, EFPA a instauré un système de certification permettant aux professionnels en poste d'entretenir leurs connaissances et leurs compétences.

Ainsi les certifications EFPA sont acquises pour une période de 2 ans et peuvent être renouvelées sous réserve de justification d'un certain nombre d'heures de formation par le certifié.

**Une certification
renouvelable
tous les 2 ans
pour être
toujours
à la pointe
dans son
domaine
d'activité**

Site internet :
www.efpa-france.fr



EFPA France Adresse : c/o Centre de Formation de la Profession Bancaire
Immeuble le Carillon, 5 esplanade Charles de Gaulle
TSA 85000 - 92739 - Nanterre cedex

Contact : Mme Geneviève Lhomme
+ 33 (0) 1 41 02 56 94

Email : contact@efpa-france.fr